

L'Exposition Agricole de Blue Bonnets

(Suite de la page 394)

prochainement possible, nous puissions voir les sociétés d'Agriculture faire les modifications nécessaires aux listes de prix afin que les quantités exposées d'un produit soient un peu plus fortes, mieux présentées et laissent le visiteur sous l'impression que l'exposant montre une qualité de produits qu'il est en mesure de fournir en quantité raisonnable. Plusieurs exposants à Québec et ailleurs, seraient peut-être pris au dépourvu, si nous allions leur commander quelques douzaines d'un fruit ou d'un légume de la qualité des spécimens exhibés.

Voilà les impressions différentes que rapportent les visiteurs qui passent par Blue Bonnets et par Québec. Il convient de le souligner. J'irai jusqu'à dire que la façon dont nous montrons les produits horticoles à Québec, fait pitié, ni plus ni moins. A Blue Bonnets, on prend au moins la peine de décorer les comptoirs aux couleurs nationales, de disposer les exhibits pour qu'ils soient bien vus.

Nous ne manquons pas d'excellents étalagistes à Québec, si nos amis MM. Jos. Morin et J.-A. Lambert, voulaient une seule fois prêter le concours de leur expérience aux exposants, nous sommes assurés que les gens qui passent par l'exposition de Québec s'arrêteraient davantage à la section horticole et fruitière de l'exposition provinciale.

Mais il faut dire toute la vérité. Sur l'île de Montréal qui comprend les trois comtés déjà mentionnés, les jardiniers maraichers sont organisés, unis, leur société coopérative fait des affaires par centaines de milliers de piastres cette année. Ces producteurs ainsi groupés peuvent davantage s'imposer à l'attention du public, ils en ont profité pour autoriser les officiers de leur groupement à préparer et exposer à Blue Bonnets la plus ravissante collection de fruits et de légumes que nous ayons vue à une exposition.

La société Coopérative des Jardiniers Maraichers sous l'administration Haek, un jardinier très en vue de l'île de Montréal, a donné le ton à l'exposition de Blue Bonnets par son fameux comptoir nous montrant une collection de légumes, comprenant les variétés les plus en vogue de toutes les espèces, classées et présentées tout comme le commerce peut s'approvisionner de cette coopérative qui est en train d'englober dans ses rangs, l'élite de nos producteurs de tous les districts où l'horticulture se pratique sur un pied commercial.

Le collège Macdonald, la section de la Médecine vétérinaire du Service provincial de l'Industrie animale, présentaient des exhibits éducationnels de haute importance. Une description de ces comptoirs et leur raison d'être nécessiteraient la préparation d'un article spécial pour chacun de ces étalages où l'on ne peut s'arrêter sans apprendre quelque chose qui vaille. Cela nous amènerait à vous parler de la ferme provinciale des semences, où l'on crée des variétés de céréales et de racines spécialement adaptées à nos conditions de sols et de climat, voilà pour le comptoir de Macdonald.

En fait de Médecine Vétérinaire, le ministère de l'Agriculture de Québec avait confié au Dr Rajotte, le soin d'intéresser les visiteurs en ce qui a trait aux parasites internes les plus communs chez les volailles.

Je ne saurais terminer sans informer le lecteur que les cultivateurs de l'île de

"UNE HISTOIRE DE COCHONS"

(Suite de la page 394)

lons souligner plus spécialement dans cet article.

M. E. Bonneau, de concert avec M. l'agronome H. Reid, a fait un travail considérable dans ce comté depuis une dizaine d'années en vue de l'amélioration de l'élevage du porc nous apprenait M. Besner, et comme en font foi les rapports de classification que nous publions périodiquement, des progrès que nos éleveurs font dans ce domaine, nous pouvons en attribuer une forte portion aux éleveurs du comté de Vaudreuil, sans parler de St-Hyacinthe, de Pontiac et de quelques autres comtés, quant à la quantité et la qualité des porcs que nous expédions sur les grands marchés, par la haute qualité des sujets qu'élevaient les producteurs du comté de Vaudreuil.

Nous n'en voulons de preuves que les résultats d'une récente expédition des deux cents sujets dont il est question plus haut, qui furent consignés, l'exposition finie, à la Coopérative Canadienne du Bétail limitée, à Montréal, et dont M. Besner a bien voulu nous fournir le rapport.

Sur 193 porcs, consignés, abattus à Montréal et classés sur rails: 73 sujets furent rangés "select"; 100 "bacon"; 12 "boucherie", 1 pesant et deux extra lourd.

Remarquez les excellents pourcentage de select et bacons: 173 sur 198, cela équivaut à 87% du lot.

Si nous rapprochons ce chiffre de 87%, du pourcentage de classification le plus récent que nous possédons, celui du mois de juillet, nous voyons que la proportion de select et de bacons du lot consigné par les producteurs de Vaudreuil est de 25% supérieur à la moyenne pour toute la province qui était de 62% pour juillet soit exactement 6,906 porcs, sur un total de 11,422. Appuyons sur le fait que nos expéditions de porcs pour juillet, comme l'indique le rapport détaillé que nous publions cette semaine, est pratiquement de cinquante pour cent plus élevé que le total du même mois de 1934, alors que nous figurons au tableau pour un chiffre global de 5,998 sujets.

Montréal exploitent des érablières, nous ne nous attendions pas de voir à Blue Bonnets d'aussi beau sirop d'érable et de sucre du pays. Et que dire des superbes produits du rucher et des conserves présentées par les dames fermières qui savent, là-bas aussi, mettre à profit toutes les ressources de leur savoir et de leur habileté.

L'exposition de Blue Bonnets constitue un événement agricole de la région de Montréal susceptible de se développer davantage. Cette foire agricole, nous le croyons sincèrement, sous l'impulsion que les trois Sociétés d'Agriculture veulent lui donner, deviendra sous peu l'une des plus intéressantes à visiter, elle l'est déjà par plusieurs côtés sans compter qu'elle se tient dans un milieu qui offrent toutes les chances d'en faire une très grosse entreprise.

Nous reviendrons la semaine prochaine, vous parler des succès remportés par les exposants. L'espace ne nous permet pas d'entrer sur ce terrain pour cette semaine.

Le corps agronomique régional sous la direction de M. Charbonneau, ainsi que les cultivateurs de l'île de Montréal font très bien les choses, leur en rendre témoignage est un devoir agréable dont nous étions anxieux de nous acquitter.

FRS FLEURY.

Il est encore plus intéressant pour les gens d'argent, qui n'élèvent pas des porcs seulement pour le plaisir d'acheter des moulées, de noter que cette expédition a rapporté en chiffres ronds aux producteurs de porcs à bacon de Vaudreuil, le joli montant de \$3,535.32. Si vous prenez votre crayon et divisez cette recette par la quantité de porcs consignés, vous devriez avoir pour quotient de ce problème de division le prix moyen par unité de \$18.31 pour des sujets dont le poids moyen abattu fut d'environ 140 livres. Le prix moyen au cent livres fut de \$13.25, les select prenant prime de \$1.00 par cent livres.

Ce revenu n'est pas à dédaigner il constitue un bon débouché pour les sous-produits de la vacherie, et contribue hautement à relever le niveau de l'exploitation du domaine agricole.

Ce n'est pas la première fois que nous citons à l'ordre du jour les fermiers de Vaudreuil comme excellents éleveurs de porcs. L'an dernier à Ste-Marthe de Vaudreuil, on fêta M. Massé de Ste-Justine de Vaudreuil, champion d'un concours de production de porc à bacon.

Des champions comme M. Massé, nous fait effet que le comté de Vaudreuil en compte une pléiade: En effet c'est l'endroit de la province où nous rencontrons des cultivateurs gardant jusqu'à 10 bonnes truies bien qualifiées et cochonnant, pour employer le terme bien familier de M. l'agronome de Bonaventure, deux fois par année, voilà un cas extraordinaire direz-vous? En effet, mais ce qu'il est bon de se rappeler, c'est le mouvement général en faveur de l'élevage du porc dans les paroisses de ce comté où en moyenne il y a sur chaque ferme quatre bonnes truies portières donnant deux bonnes portées par année. C'est de cette façon que par là on passe à travers les temps durs.

Mais les cultivateurs de Vaudreuil, se sont-ils perfectionnés d'un seul coup en industrie porcine avons-nous demandé à M. Besner, qui s'intéresse beaucoup à ce mouvement comme assistant agronome régional du district No 13?

—Vous avez là les résultats d'un travail de propagande de dix ans. Et il ajoute, je devrais dire le résultat de la persévérance. Si nos cultivateurs étaient tenaces à la manière des gens de Vaudreuil, ils pourraient facilement arriver aux mêmes résultats.

Nous connaissons des comtés où il y a beaucoup d'imitateurs des habitants du comté de Vaudreuil, mais il faudrait qu'il y en ait beaucoup plus. Nous ne produisons pas suffisamment de porcs encore, et M. Morin, qui est revenu enthousiasmé de l'exposition de St-Lazare, vous dirait lui: Empressons-nous de faire comme les gens de Vaudreuil, équilibrons mieux notre production animale: moins de gros troupeaux, de mauvaises vaches et plus de porcherie peuplées de bons sujets reproducteurs de porcs à bacon.

Moi aussi, je dis, élevons de bons cochons, pour retirer les plus hauts prix. Persévérons dans cette élevage en dépit des fluctuations du marché. Amendons notre système de culture pour que nos fermes nous donnent de quoi les bien nourrir. En passant, cultivons plus d'orge, afin de faire de l'argent avec les cochons.

F. F.

Votre cheval TOUSSET-IL? Évitez le SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA, le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drug, Ltd., Hall, Qué. Établie en 1899.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation: c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné. 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin. 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat. 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

GARANTIE DU VENDEUR.—Q. Lorsqu'un héritage est vendu clair de tout et qu'il est découvert par après qu'il est grevé d'une charge sans qu'il y ait eu de déclaration à cet effet lors de la vente, quel est le recours de l'acquéreur?

Rép. à A. F.—Si l'héritage vendu se trouve grevé, sans qu'il en ait été fait déclaration, de servitudes non apparentes, et qu'elles soient de telle importance qu'il y ait lieu de présumer que l'acheteur n'aurait pas acheté s'il en avait été instruit, il peut demander l'annulation de la vente ou une indemnité à son choix, et dans l'un et l'autre cas, il peut intenter son action aussitôt qu'il est informé de l'existence de la servitude.

SAISIE - REVENDICATION.—Q.—Celui qui fait réparer un objet chez un marchand et l'avise après un délai raisonnable de lui retourner l'objet confié, si le marchand s'y refuse quel est le recours de celui qui a confié l'objet?

Rép. à E. M.—Le seul moyen serait de prendre une saisie-revendication car le marchand détient illégalement contre le gré de celui qui lui a confié l'objet réparé.

BAIL A CHEPTEL.—Q.—Celui qui met ses animaux en pacage dans le terrain d'un voisin a-t-il un recours si un ou plusieurs de ses animaux sont blessés ou disparaissent?

Rép. à J.-N.—Tout dépend des conventions faites entre les parties ou encore s'il y a faute de la part de l'un ou de l'autre.

COMMISSION SCOLAIRE.—Q.—La Commission Scolaire a-t-elle le contrôle sur les classes qui lui sont confiées?

Rép. à C. G.—La Commission Scolaire a le plein contrôle, cependant elle doit faire rapport tous les ans au Surintendant.

LOI DES VÉHICULES-AUTOMOBILES.—Q.—Comment doit conduire le conducteur d'un véhicule-automobile qui rencontre sur la route des animaux, soit en troupeau ou soit attelés à une voiture et conduits par une personne?

Rép. à B. C.—A l'approche d'un cheval attelé à un véhicule ou monté ou d'un troupeau d'animaux, la personne qui conduit le véhicule automobile doit le manœuvrer de façon à empêcher que ce cheval ou ces animaux ne soient effrayés et à assurer la sécurité et la protection de la personne qui les conduit; et si le cheval ou les animaux donnent des signes de frayeur, la personne qui conduit ce véhicule automobile doit en diminuer la vitesse, supprimer le bruit du moteur, et même l'arrêter, si elle en est requise par le conducteur du cheval ou des animaux, sur un signal de sa main, et ne pas avancer plus loin vers ce cheval ou ces animaux, à moins que ce mouvement ne soit nécessaire pour éviter un accident ou des dommages.

FONDS DESTINÉ À INDEMNISER LES PROPRIÉTAIRES QUI ONT SOUFFERT DES DOMMAGES CAUSÉS À LEURS MOUTONS.—Q.—Lorsqu'une requête a été faite par au moins vingt-cinq contribuables de la municipalité demandant à ce qu'un règlement soit passé à l'effet de créer un fonds d'indemnité pour les propriétaires ou possesseurs de moutons qui ont souffert des dommages et que la municipalité n'y pourvoit pas, quel est le recours des contribuables?

Rép. à J. T.—Toute municipalité contrairement à cette requête peut être, sur poursuite par voie sommaire devant un magistrat ou un juge de paix ayant juridiction à l'endroit où l'infraction a été commise ou sur action pénale devant la Cour de Magistrat, passible, en sus de tous autres recours, pour chaque infraction, l'amende n'excédant pas \$10.00.

Encouragez nos annonceurs

CHEVAL

Notre cheval

Coaticook

M. J.-A. Ste-Marie, Régisseur
Station Expérimentale,
Ste-Anne-de-la-Pocatière

Monsieur,

J'ai lu dans le Journal du 3 août 1935, un article de M. Ephrem Boudreau, B.S. sur le cheval Canadien. Il parlait de la réunion du 16 juillet au Haras de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Je crois que ce devait être une réunion bien intéressante et que vous, bien aimé y assister moi-même n'y étant pas allé je me suis contenté de lire les résultats sur le papier.

Il me disait qu'il croyait que le cheval Canadien général serait d'améliorer un peu, mais s'il m'eût dit d'exprimer mon opinion je n'aurais pas dit une petite erreur, l'on entend quelquefois un critique canadien c'est presque toujours parce qu'il est trop petit et trop sé. Alors ne serait-il pas préférable de rechercher un type plus grand, sans excès et ayant un peu de sauté car un cheval de bât ne donne toujours un bon service qu'un cheval trop bas et qui est toujours plus rapide que le cheval canadien est. Je ne fais que l'ouvrage de la ferme, sur le chemin, un cheval de bât peut naturellement marcher vite et faire plus de marche par jour sans ressentir plus de fatigue. Cependant, il faudrait que ce cheval possible conserver les qualités de caractère et d'endurance. L'Ancien petit cheval de ferme.

Alors s'il vous plaisait de donner mon opinion, j'en serais très reconnaissant si vous croyez qu'il en vaut la peine j'aimerais que vous le fassiez sur le journal d'Agriculture pour qu'il soit d'utilité générale.

Vous remerciant d'avance

Votre ami,

EUGÈNE

R. R. N.

Coaticook

N. de la R.—Nous nous remercions de la demande du régisseur de la Station Exp. de Ste-Anne-de-la-Pocatière en publiant cette lettre de l'amateur du "petit cheval".

naissance ayrshire chambault à l'h

A sa première lactation son lait officiel, Byrne Hill Spicy Lass a donné son deuxième veau le 12 août dernier a produit 12,266 lbs de lait, 4.58% de gras soit 362 lbs de beurre, dans la division du lait, 305 jours.

C'est un nouveau record qui vient de s'établir par un magnifique troupeau Ayrshire ferme-école provinciale de Chambault, confié aux soins vigoureux de la compétence du vacher M. Stan. J. Chagnon, le qui travaille sous l'intelligence de M. Stan. J. Chagnon, le propriétaire de cette ferme.

Par ce record remarquable Hill Spicy Lass supplantant Pride de St-Méthode, du même élevage qui détenait jusqu'ici le record de production de lait par une ayrshire. Cette dernière a produit 196 lbs de lait, 552 lbs de beurre, épreuve moyenne de 4.52% de gras, 180 jours, dans la division du lait, 305 jours.

Byrne Hill Spicy Lass a sa première lactation conclue le 12 août 1934 à l'âge de 2 ans. Elle provient du troupeau de M. Stan. J. Chagnon, de Charlesbourg, de qui l'on a achetée très jeune, par le daureau Nether Craig Imp. 126334 et de la vache Snow Maiden 4ème Imp.

Ces deux unités du troupeau Ferme-Ecole provinciale de Chambault fournir d'excellentes produits de lait. M. Stan. J. Chagnon est à former à Ste-Anne-de-la-Pocatière. Nous en entendrons parler dans un couple d'années.